

## Saint André Allas

### Compte rendu du Conseil municipal du Lundi 8 octobre 2018

Présents : Patrick Salinié, Mylène Galmot, Carine Audit Patricia Vinette Solange Lamothe, Patrick Manet, Jean - Pierre Gauthie, Albié Jean Jacques, Dominique Thibart, Joseph Marvaud, Jean Michel Delpech, Françoise Bruscard, Nicolas Prévost.

Excusés : Régine Brusquand, Philippe Depoix.

Procuration de Régine Brusquand à Mme Françoise Bruscard, de Philippe Depoix à Dominique Thibart.

Secrétaire de séance : Dominique Thibart.

Le conseil est assisté de Tasset Cécile secrétaire de mairie.

#### 1) CCSPN transfert de compétence Petite enfance, enfance et jeunesse :

La réflexion engagée depuis plusieurs mois et présentée à l'ensemble des communes dans le cadre d'un schéma de mutualisation sur le transfert des compétences petite enfance, enfance et jeunesse arrive à son terme.

Le but de ce transfert vise principalement le renforcement de l'accueil et les futures implantations, le développement des nouvelles initiatives et la modernisation des accueils de loisirs en particulier au Ratz-Haut .

Un riche et pertinent débat s'instaure sur ce transfert et suscite quelques interrogations.

Finalement le CM approuve cette mesure, néanmoins 4 abstentions apparaissent dans ce vote.

#### 2) Modification Conseil Communautaire.

La démission de l'ensemble des élus du Conseil Municipal de Vitrac, entraîne de fait une modification de la composition du Conseil Communautaire et l'adoption d'un nouvel accord local.

La répartition des 37 sièges s'effectue en fonction de la population de chaque commune.

Pour mémoire rappelons que Saint André Allas possède 2 représentants.

Dans la nouvelle configuration , Sarlat perd un siège et Beynac en gagne 1. .

#### 3) SMDE 24 : nouvelle adhésion :

La commune de Périgueux souhaite adhérer au SDME 24 avec le transfert de compétence eau, le conseil valide cette demande.

#### 4) Indemnité receveur :

En application du règlement en vigueur, le receveur du Trésor au titre des services rendus en qualité de conseiller financier de la commune, perçoit une indemnité.

Le CM dans sa majorité approuve cette mesure, deux votes contre.

#### 5) Budget 2018 : transferts.

Le projet d'aménagement de La Boyne évolue favorablement, cela nécessite quelques ajustements budgétaires internes qui ne modifient en rien le budget voté en avril 2018. Ces modifications concernent l'imputation de ces crédits au budget primitif et concerne les excédents de budgets annexes à caractère administratifs ainsi que le budget AEP pour le reversement de l'excédent à la collectivité.

#### 6) Sictom :

Nos représentants font part du vote du Sictom relatif à la mise en place de la redevance incitative. Un débat de forme s'instaure. Ceci va impliquer un certain nombre de modifications des habitudes ainsi que la disparition sur la commune de plusieurs zones de containers.

#### 7) Regard budgétaire à l'instant T :

Une conclusion à cette séance avec l'intéressante et édifiante approche menée par Joseph Marvaud , adjoint au maire chargé du budget.

Un examen approfondi et détaillé des secteurs clés, avec en complément une évaluation sur les années récentes, tout un ensemble d'éléments qui ont permis de mieux visualiser la situation budgétaire de la commune.

Une manière d'évaluer périodiquement le « patient ».

A l'évidence, le bulletin de santé peut se résumer en un mot : satisfaisant.

#### 7) L'agenda à venir

Des dates à retenir :

- Repas des séniors le samedi 15 décembre
- Cérémonie des vœux 2019 le samedi 5 janvier à 18 heures